



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

LETTRE DE CONSULTATION N°37/2026

La lettre de consultation est lancée pour la :

« Approvisionnement de groupes électrogènes des sites de la DOT de Constantine »

Les fournisseurs spécialisés intéressés peuvent se présenter pour retirer le devis quantitatif, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Route Nationale N°05 Polygone- Constantine – Algérie

L'offre doit être placée dans une enveloppe anonyme fermée portant la mention suivante :

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Route Nationale N°05 Polygone- Constantine – Algérie
Lettre de consultation n°37/2026

Approvisionnement de groupes électrogènes des sites de la DOT de Constantine
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai fixé pour le dépôt des offres et de **trois (3) jours calendaires** à compter de la première date de parution de la présente lettre de consultation dans le site web d'Algérie Télécom
La date et heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de **08h00 à 13h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de dépôt des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom Constantine le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à **13h00** à l'adresse précitée.

Le choix et l'attribution de l'opération se feront au profit du soumissionnaire qui propose l'offre la moins-distante

Le soumissionnaire auquel l'opération est attribuée est tenu de compléter son dossier avec les documents suivants :

-Une copie conforme à l'original du registre de commerce comprenant le code d'activité du transport des produits inflammables.